



OMNIPAT

SOCIETE DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE

50 Rue Gutenberg
ZAC du Grand Pont
13640 La Roque-d'Anthéron

Aix en Provence, le 22 septembre 2022

Réf. courrier : 22A0661/SSE-AM
N/Réf. : J00307FR

Objet : Préparation d'un contrat de licence

FACTURE EN EUROS N° 22-09J001

Désignation des actes	Montant
Nos frais et honoraires relatifs à :	
- Rédaction d'un contrat de licence de brevet par notre conseil en propriété industrielle juriste Marie-Cécile Roussel	1 200,00
- Rédaction d'un contrat de licence de marque par Marie-Cécile Roussel	1 000,00
- Traduction des contrats en anglais, insertion des traductions dans chaque paragraphe, les deux contrats séparés ou fusionnés, la langue de référence restant le français	500,00
TOTAL HT	2 700,00
TVA 20 %	540,00
A PAYER	3 240,00

A payer au plus tard le 22 octobre 2022

Paiement : *Net d'escompte*

Pénalité de retard : 10,5 % annuel

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (Art. L441-06 Code Commerce) : 40 euros